



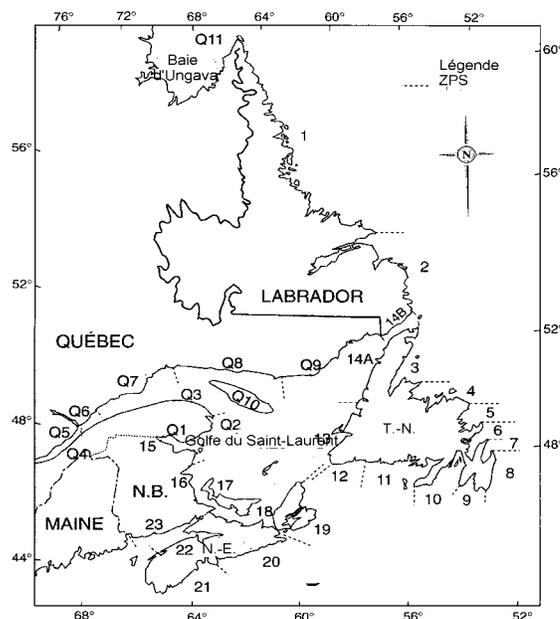
Saumon atlantique Est du Canada Aperçu pour 1996

Renseignements de base

La côte est du Canada compte environ 550 rivières à saumon atlantique. On suppose que chaque rivière abrite au moins un stock, les plus importantes pouvant être utilisées par plusieurs. La structure du cycle vital est diversifiée en ce qui a trait au séjour en eau douce, à l'âge à maturité et à l'ampleur des migrations en mer. Les populations de géniteurs présentent des proportions variables de petits saumons (longueur à la fourche inférieure à 63 cm) et de gros saumons (longueur à la fourche d'au moins 63 cm). Dans la plupart des rivières, la composante de petits saumons est dominée par des poissons vierges (n'ayant jamais frayé) qui ont séjourné un an en mer avant de revenir pour frayer (saumons unibermarins). La composante de gros saumons est formée d'un mélange de poissons vierges qui ont séjourné en mer pendant deux ans, ou parfois trois, avant de revenir frayer et de géniteurs ayant déjà frayé une ou plusieurs fois. La plus grande partie des gros géniteurs sont des femelles tandis que celle des petits géniteurs présente des proportions variables de mâles et de femelles, tout dépendant de la zone géographique. Les proportions relatives des groupes de tailles des poissons revenant frayer varient aussi en fonction de la région.

Le niveau de conservation appliqué au saumon atlantique correspond à un seuil de référence. Les exigences en matière de conservation précisent un niveau de ponte en deçà duquel les conséquences sont jugées nuisibles. Les besoins de conservation de chaque rivière sont fondés sur une ponte de 2,4 oeufs par m² d'habitat de cours d'eau à laquelle vient s'ajouter une ponte supplémentaire pour les habitats lacustres de Terre-Neuve et du Labrador. Les besoins de conservation des rivières subissant des dépôts acides font actuellement l'objet d'un examen. L'évaluation de l'état des stocks repose sur la proportion de la ponte nécessaire à la conservation obtenue au cours d'une année donnée et sur les tendances de l'abondance des poissons à chacune des étapes du cycle vital.

Des évaluations ne sont préparées que pour un nombre restreint de rivières surtout choisies en fonction de l'importance de la ressource en saumon atlantique, des demandes des groupes d'utilisateurs et des demandes d'avis biologiques émanant des gestionnaires des pêches.



La pêche

Les 23 zones pour lesquelles le MPO gère directement la pêche du saumon sont appelées zones de pêche du saumon (ZPS). Au Québec, la gestion est déléguée au Ministère de l'Environnement et de la Faune et les zones de pêche sont désignées par les lettres Q1 à Q11. La récolte (les poissons qui sont capturés et conservés) et les captures (y compris les poissons capturés et remis à l'eau par les pêcheurs récréatifs) sont réparties en deux groupes de taille : les petits et les gros saumons. Un petit saumon est, pour la pêche récréative, un saumon dont la longueur à la fourche est inférieure à 63 cm et, pour la pêche commerciale, un saumon dont le poids entier est inférieur à 2,7 kg environ. Un gros saumon est, pour la pêche récréative, un saumon dont la longueur à la fourche est d'au moins 63 cm et, pour la pêche commerciale, un saumon dont le poids entier est de 2,7 kg environ ou plus.

Le saumon a été exploité par trois groupes au Canada en 1996 : les pêcheurs autochtones, les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs récréatifs.

Les mesures de gestion décrites ci-après ont été appliquées en 1996.

Pêche autochtone : Une pêche de subsistance autochtone a été effectuée dans le cadre d'ententes ou de permis délivrés aux bandes. Les permis décrivent de façon générale les engins à utiliser de même que l'effort de pêche et les limites de capture. La valeur des récoltes effectuées, dans le cadre d'ententes ou non, ont directement été obtenues des Autochtones. Les récoltes réalisées par les Autochtones dans le cadre de l'utilisation de permis de pêche récréative ou commerciale sont signalées sous ces catégories de pêche.

Pêche commerciale : Le moratoire de cinq ans imposé en 1992 à la pêche commerciale de Terre-Neuve s'est poursuivi en 1996. Au Labrador, les quotas de pêche commerciale imposés par ZPS ont été réduits encore plus par rapport à 1995 et le nombre de pêcheurs a diminué, mais de très peu.

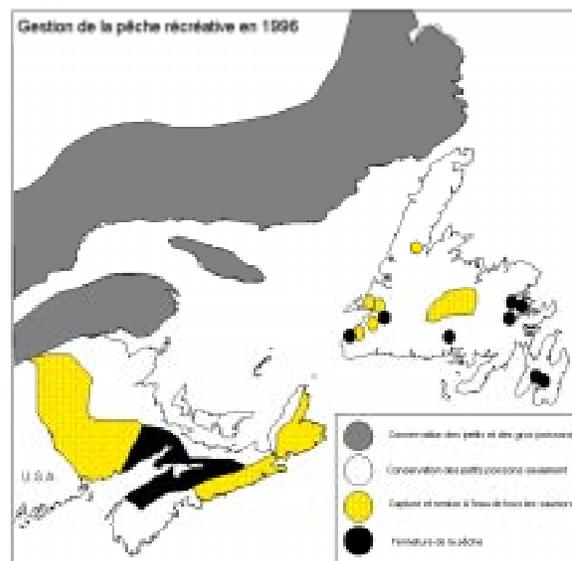
	Labrador (ZPS 1,2 et 14B)		Québec (Q7 à Q9)	
	Effort (détenteurs de permis)	Quota (t)	Effort (détenteurs de permis)	Quota (nombre)
1990	570	340	165	29 605
1991	570	295	152	28 359
1992	495	273	147	23 400
1993	288	178	94	15 325
1994	218	92	90	15 175
1995	218	73,5	90	15 175
1996	215	55	87	12 068

L'ouverture de la pêche commerciale au Labrador a été reportée au 20 juin; en 1995, elle avait été reportée au 3 juillet. Antérieurement, la pêche commerciale du Labrador débutait le 5 juin. Il était prévu que

la saison se termine le 15 octobre ou au moment de l'atteinte du quota.

Il y a eu une pêche commerciale au Québec en 1996 dans la zone Q9 (1^{er} juillet au 23 août) et dans la Baie d'Ungava (par les Autochtones dans la zone Q11). Le quota imposé pour la zone Q9 avait été réduit de 20 p. 100 par rapport à 1995.

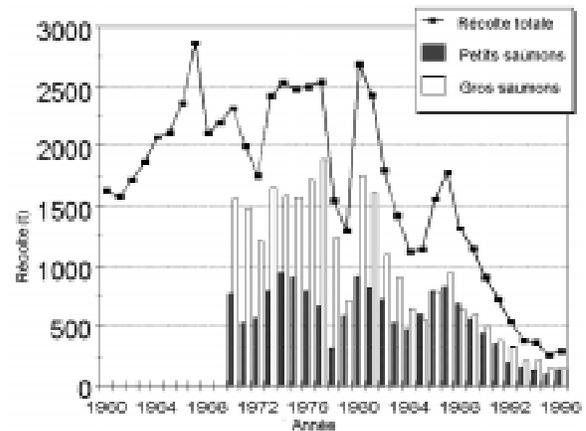
Pêche récréative : La gestion de la pêche récréative de 1996 reposait sur quatre stratégies : 1) une pêche de conservation des captures pour les petits et les gros saumons; 2) une pêche de conservation des petits saumons mais de remise à l'eau des gros saumons; 3) une pêche de capture et de remise à l'eau de tous les saumons indépendamment de leur taille à cause du faible niveau des stocks et 4) une fermeture complète de la pêche s'expliquant par l'appauvrissement des stocks.



À l'exception du Québec et du Labrador, les pêcheurs récréatifs ne pouvaient capturer et conserver que les petits saumons. Les limites de prises saisonnières de la pêche récréative ont été maintenues à huit petits saumons au Nouveau-Brunswick (ZPS 15 et 16) et en Nouvelle-Écosse (ZPS 18 et 21) et la limite quotidienne était de deux poissons

conservés. Dans la ZPS 17 (Î.-P.-É.), les limites saisonnières et quotidiennes étaient respectivement de 7 et 1. La pêche par capture et remise à l'eau a été imposée dans la ZPS 20 de la Nouvelle-Écosse et la ZPS 23 du Nouveau-Brunswick. La pêche du saumon à la ligne était fermée dans la ZPS 22. À Terre-Neuve (ZPS 2 à 14A), la limite saisonnière était la même qu'en 1994 et 1995 : six poissons dont trois petits saumons pouvaient être conservés avant le 31 juillet et trois autres petits après cette date. Une fois la limite de prise de trois poissons atteinte dans chaque période, seule la pêche par capture et remise à l'eau était autorisée. Au Labrador (ZPS 1, 2 et 14B), la limite de prises n'était pas répartie au sein de la saison mais la limite saisonnière pour les gros saumons était fixée à un poisson, comme en 1995, et la limite quotidienne à deux poissons. Au Québec, les saisons et limites de prises variaient selon la zone : dans les zones Q1 à Q8 et dans la zone Q10, la limite saisonnière était de sept poissons de toutes tailles. Dans les rivières des zones Q9 et Q11, la limite saisonnière était de 10 poissons et la limite quotidienne de deux poissons en Q8, trois poissons en Q9 et quatre poissons en Q11. Dans la plupart des rivières des zones Q1 à Q7 et de la zone Q10, un pêcheur capturant et conservant un gros saumon devait cesser de pêcher au cours de cette journée. Si le premier poisson conservé était un petit saumon, il pouvait alors continuer de pêcher jusqu'à la capture d'un deuxième poisson, indépendamment de la taille de ce dernier.

La **récolte provisoire** de saumon de tous les utilisateurs en 1996 s'est élevée à 291 t, soit une augmentation de 12 p. 100 en poids par rapport à la valeur de 1995, qui était de 260 t.



La récolte de 1996 était constituée d'environ 87 141 petits saumons et de 30 066 gros saumons, soit une augmentation de 41 p. 100 du nombre de petits saumons mais une baisse de 12 p. 100 du nombre de gros saumons par rapport à 1995. Le déclin extrêmement prononcé des volumes récoltés depuis 1988 s'explique surtout par les importantes réductions de l'effort de la pêche commerciale et, depuis 1992, par la fermeture de la pêche commerciale à Terre-Neuve. L'abondance du saumon a aussi diminué.

	% de la récolte provinciale			% de l'Est du Canada	Nombre de poissons
	autochtone	récréative	commerciale		
Petits saumons					
Terre-Neuve et Labrador	0,0 ¹	83,5	16,5	54,7	47 657
Québec	0,9	60,8	38,3	13,6	11 833
Nouveau-Brunswick	14,4	85,6	0,0	27,5	23 922
Î.-P.-É.	3,8	96,2	0,0	0,5	446
Nouvelle-Écosse	10,6	89,4	0,0	3,8	3 283
Gros saumons					
Terre-Neuve et Labrador	0,0 ¹	6,3	93,7	25,8	7 756
Québec	22,6	42,6	34,8	71,2	21 405
Nouveau-Brunswick	100,0	0,0	0,0	2,2	661
Î.-P.-É.	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Nouvelle-Écosse	100,0	0,0	0,0	0,8	244

¹ Les Autochtones de la rivière Conne à Terre-Neuve (ZPS 11) n'ont pas pêché en 1996 à cause du peu d'importance des remontées.

Les proportions, en nombre, de petits et de gros saumons récoltés en 1996 variaient selon chacun des trois groupes d'utilisateurs et en fonction de la province et de l'importance du groupe exploité.

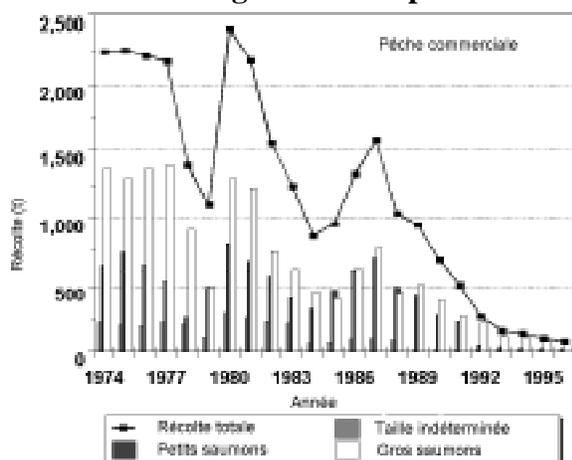
La proportion de la récolte totale de petits saumons signalée a été la plus importante à Terre-Neuve tandis que celle des gros saumons l'a été pour le Québec. Les pêches récréatives sont celles qui ont récolté le plus grand nombre de petits saumons dans toutes les provinces et dans l'ensemble du Canada (81,3 %). Les pêcheurs commerciaux se sont accaparés la plus grande partie des gros saumons (49,7 % en nombre). Les pêcheurs autochtones ont récolté 4,5 p. 100 (en nombre) de la récolte totale de petits saumons et 19,1 p. 100 de la récolte totale de gros saumons dans l'Est du Canada.

Dans bon nombre de cas, les récoltes de **subsistance des Autochtones** de 1996 ont été inférieures aux valeurs allouées. Les récoltes de 1996 (en poids) ont été de 21 p. 100 supérieures à celles de l'année précédente et de 10 p. 100 supérieures à la récolte moyenne des cinq années antérieures. La proportion de gros saumons au sein de la récolte est demeurée inchangée par rapport aux années antérieures.

Pêches autochtones		
	Récolte (t)	% de gros saumons
1990	31,9	78 %
1991	29,1	87 %
1992	34,2	83 %
1993	42,6	83 %
1994	41,7	83 %
1995	32,8	82 %
1996	39,8	84 %

La **récolte commerciale** de 1996 n'a atteint que 81,2 t, comparativement au maximum de plus de 2 400 t obtenu en 1980.

Error! Switch argument not specified.



La récolte de la pêche commerciale du Labrador et du Québec est la plus faible jamais signalée. La récolte et la proportion de gros saumons au sein des captures commerciales ont continué de décliner en 1996, suite au retrait de permis et à la réduction des quotas.

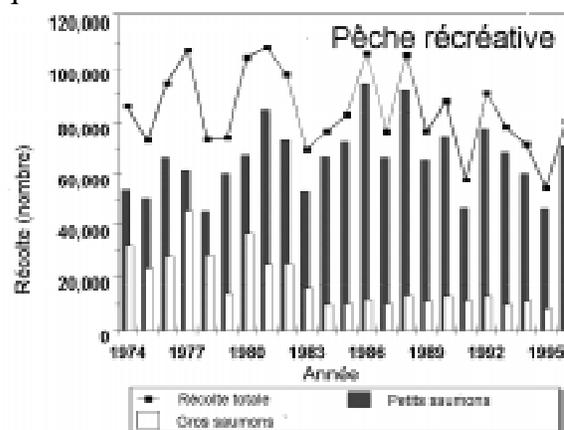
Récoltes de la pêche commerciale

	Poids (t)	Nombre	% de gros saumons (en nombre)
Labrador (ZPS 1,2 et 14B)			
1992	204	56 590	57 %
1993	112	34 170	50 %
1994	93	24 017	64 %
1995	55	19 156	59 %
1996	48	15 116	48 %
Québec (Q7 à Q9)			
1992	63	19 363	80 %
1993	46	14 657	75 %
1994	43	13 800	72 %
1995	42	13 653	71 %
1996	32	11 718	61 %

La pêche commerciale dans la zone Q11 (baie d'Ungava) a donné lieu à la récolte d'une à trois tonnes de saumon depuis 1990, soit de 212 à 485 poissons de toutes tailles.

La **pêche du Groenland** a donné lieu à une capture estimée de 83 t de saumon au cours de l'été et de l'automne de 1995 : on estime que 65 p. 100 de ces poissons provenaient de l'Amérique du Nord, surtout du Canada (20 700 poissons). Tous les saumons capturés au Groenland en 1995, indépendamment de leur continent d'origine, ne seraient pas revenus dans leurs eaux natales avant 1996, soit l'année suivant la pêche. La pêche du Groenland de 1996 a donné lieu à la récolte de 92 t de saumon dont 42 p. 100 environ devaient provenir de l'Amérique du Nord (12 900 poissons). Ces poissons ne seraient pas revenus en Amérique du Nord en 1997.

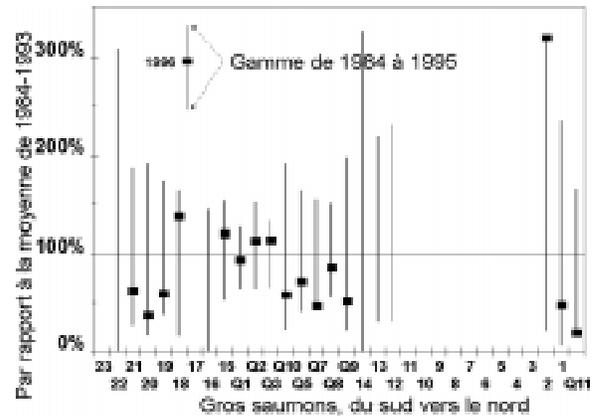
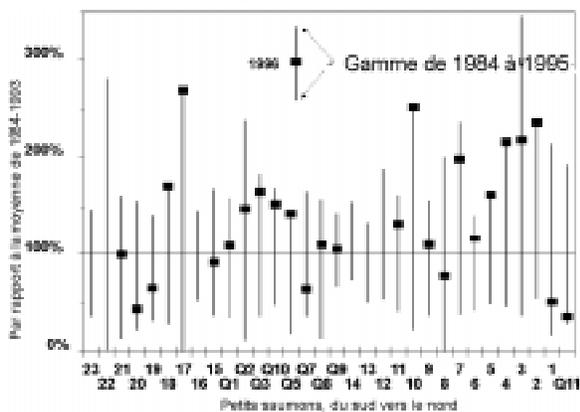
La récolte de la **pêche récréative** de 1996 s'est élevée à 80 438 gros et petits saumons, soit 14 p. 100 de plus que la moyenne des cinq années précédentes et 47 p. 100 de plus qu'en 1995.



La récolte de petits saumons (70 840 poissons) est supérieure de 19 p. 100 à la moyenne des cinq années

antérieures tandis que celle de gros saumons (9 598 poissons) est supérieure de 10 p. 100. La récolte de petits saumons a été de 53 p. 100 supérieure à celle de 1995 et ce groupe de taille représentait plus de 86 p. 100 en moyenne de la récolte totale depuis l'imposition de la pêche récréative par capture et remise à l'eau dans les Maritimes et à Terre-Neuve (ZPS 3 à 14B et 15 à 23) en 1984.

Les captures de la pêche récréative (poissons conservés et remis à l'eau) de petits saumons en 1996 ont été supérieures à la moyenne de la période 1984 à 1993 dans la plupart des zones de pêche du Québec, de Terre-Neuve et du Labrador. Les prises de gros saumons ont été à la hausse sur la côte de la Nouvelle-Écosse donnant sur le Golfe (ZPS 18) et dans la région de la baie des Chaleurs donnant sur le Québec et le Nouveau-Brunswick (ZPS 15, Q1 et Q2). Les captures de gros saumons du Labrador (ZPS 2) ont été les plus élevées obtenues depuis 1984. Les captures réalisées dans la ZPS 17 (Î.-P.-É.) ont été supérieures à la moyenne mais plus de 90 p. 100 des remontées avaient pour origine les programmes d'ensemencement par saumoneaux.



Les modifications apportées à la gestion de la pêche récréative depuis 1984 ont compliqué l'utilisation des captures de la pêche à la ligne à titre d'indices d'abondance. L'interprétation des allures d'abondance repose donc surtout sur les données des rivières pour lesquelles les remontées ont été estimées ou fait l'objet d'un dénombrement complet. En 1996, la conservation par les pêcheurs des saumons capturés, indépendamment de leur taille, était interdite dans de nombreuses zones de la région des Maritimes. Les données sur le nombre de poissons capturés et remis à l'eau ne sont pas jugées équivalentes à celles du nombre de poissons conservés et leur inclusion aux statistiques sur les captures compromet encore plus la fiabilité de l'interprétation des tendances.

Les **récoltes non signalées** sont définies comme les récoltes de poissons capturés et conservés mais non inscrits aux statistiques de récolte. On compte parmi ces récoltes des captures légales ou illégales mais non la mortalité par capture et remise à l'eau causée par la pêche au filet ou à la ligne. Ces estimations ne comprennent pas les poissons conservés par des organismes publics ou privés et destinés à la reproduction.

Ce type de récolte est difficile à quantifier. Afin d'obtenir des estimations, il a été demandé aux gestionnaires des pêches

régionaux de communiquer leurs meilleures estimations de l'ampleur des récoltes non signalées dans leurs régions en se fondant sur leurs connaissances en matière d'application de la réglementation. Suite à la réduction des débarquements de la pêche commerciale, les récoltes non signalées constituent maintenant une importante proportion de la récolte signalée et les récoltes non signalées ont pris de l'ampleur en 1996. En dépit du moratoire imposé à la pêche commerciale du saumon et de la morue, l'incidence des saumons portant des marques de filet observés aux installations de dénombrement montre que les saumons continuent d'être bloqués par des engins de pêche dans toutes les zones côtières de Terre-Neuve. Ces poissons ont survécu aux engins et, tout dépendant du taux de rétention et de la mortalité à court terme, on peut en déduire une perte appréciable de poissons si l'un ou l'autre de ces taux sont élevés. Il est possible que les saumons se prennent dans des engins de pêche légalement utilisés pour d'autres espèces, comme le hareng, le capelan et le maquereau.

Récoltes signalées et non signalées dans l'est du Canada

Année	Récolte non signalée (t)	Récolte signalée (t)	Récolte non signalée en % de la récolte signalée
1986	315	1 559	20
1987	234	1 784	13
1988	161	1 311	12
1989	174	1 139	15
1990	111	911	12
1991	127	711	18
1992	136	522	26
1993	161	373	43
1994	105	355	30
1995	98	260	38
1996	156	287	54

L'aquaculture commerciale du saumon atlantique a débuté en 1980 dans la baie de

Fundy et sa production s'est élevée à 11 t. Les opérations commerciales effectuées dans la baie de Fundy représentent plus de 90 p. 100 de la production canadienne totale.

Production aquacole commerciale (t) de saumon atlantique dans l'est du Canada

Année	Est du Canada	Québec ¹ Q1	N.-B. ZPS 23	N.-É. ZPS 19- 21	T.-N. ZPS 11
1980	11		11		
1981	21		21		
1982	38		38		
1983	68		68		
1984	227		223	5	
1985	360		350	10	
1986	673		636	36	1
1987	1 357		1 318	37	2
1988	3 315	5	3 273	27	10
1989	4 760	10	4 500	250	0
1990	7 810	10	7 500	300	0
1991	9 395	50	9 000	320	31
1992	10 380	30	10 000	300	75
1993	11 115	20	10 145	850	100
1994	12 441	15	11 836	544	46
1995	12 805	30	12 000	630	145
1996 ²	16 874	0	16 000	750	124

¹ Installations à terre, ² valeurs provisoires pour 1996

L'omble chevalier et la truite arc-en-ciel (steelhead) sont les autres espèces faisant l'objet d'un élevage commercial dans l'est du Canada. L'omble chevalier est produit à Terre-Neuve, exclusivement dans des installations situées à terre. La truite arc-en-ciel est élevée dans la baie de Fundy (toutes les installations sont à terre), les lacs Bras d'Or (ZPS 19) et la baie d'Espoir, à Terre-Neuve (ZPS 11). En 1996, la production de truite arc-en-ciel a atteint 530 t en Nouvelle-Écosse et 315 t à Terre-Neuve. Des saumons atlantique, des ombles chevalier et des truites arc-en-ciel provenant de ces installations ont été signalés dans bon nombre de rivières situées à proximité.

État de la ressource

Les remontées correspondent à l'importance de la population avant toute récolte en rivière. L'échappée de géniteurs est déterminée par soustraction, de la remontée totale, de toutes les récoltes connues, notamment celles de la pêche de subsistance, de la pêche récréative, du prélèvement de géniteurs et d'échantillons scientifiques.

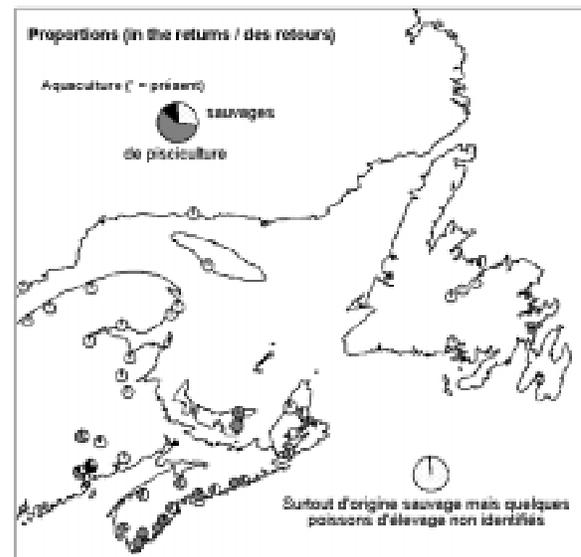
Au total, 85 rivières de l'est du Canada ont fait l'objet d'une évaluation en 1996. Les remontées totales de petits et de gros saumons ont été estimées à l'aide de diverses techniques : 47 ont été obtenues par dénombrement à des passes à poisson et à des barrières de dénombrement; 7 par la technique du marquage et de la recapture; 18 par dénombrement visuel par plongeur ou à partir de la rive; 1 par système acoustique et 12 à partir des captures ou des indices de capture de la pêche à la ligne.

Provenance des remontées

Les saumons qui sont revenus aux rivières de l'est du Canada étaient d'origine sauvage ou provenaient de piscicultures ou s'étaient échappés d'installations aquacoles. Les poissons d'origine sauvage sont définis comme étant la progéniture de poissons s'étant appariés de façon naturelle (c.-à-d. dont les oeufs n'ont pas été obtenus et fécondés de façon artificielle) et dont le cycle vital s'est complété en milieu naturel. Les poissons de pisciculture, désignés comme les poissons relâchés dans des rivières indépendamment de l'étape de leur cycle vital, ont été identifiés par leurs nageoires adipeuses coupées, la déformation des nageoires ou les caractéristiques des écailles. L'ensemencement par des poissons à une des premières étapes de leur cycle vital fait qu'ils sont souvent impossibles à identifier comme provenant de piscicultures. Les poissons

s'étant échappés d'installations aquacoles ont été identifiés comme des poissons d'élevage par l'usure des nageoires (notamment de la queue) et les caractéristiques de leurs écailles.

Les remontées de la majorité des rivières de Terre-Neuve et de la plus grande partie de celles du golfe du Saint-Laurent et du Québec étaient exclusivement composées de saumons sauvages. Les saumons de pisciculture étaient présents en proportions variables dans les remontées et étaient plus abondants dans les rivières de la baie de Fundy et de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse. Des saumons s'étant échappés d'installations aquacoles ont été retrouvés dans les remontées de plusieurs rivières de la baie de Fundy (Ste-Croix, Magaguadavic, St-Jean dans la ZPS 23) ainsi que dans la rivière Baddeck (ZPS 19).



Des truites arc-en-ciel et des saumoneaux atlantique s'étant échappés des installations aquacoles de la baie d'Espoir ont été signalés dans la rivière Conne (ZPS 11) en 1996. En 1994, le nombre de saumons atlantique s'étant échappés d'installations de la baie de Fundy a été estimé à de 20 000 à 40 000 poissons. Ce chiffre est supérieur à

l'ensemble des remontées de saumons d'origine sauvage ou de pisciculture (petits et gros), de 13 000 à 21 000 poissons, de l'ensemble de la baie de Fundy et de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse (ZPS 19 à 23) au cours de cette même année. Le nombre de poissons s'étant échappés en 1993 est semblable à celui de 1994. Les nombres estimés de poissons s'étant échappés en 1995 et 1996 sont faibles.

L'abondance des poissons échappés d'installations aquacoles s'est accrue dans la rivière Magaguadavic (ZPS 23) qui est voisine d'une zone de production aquacole. De tels poissons n'avaient pas été observés de 1983 à 1988. Depuis 1992, les poissons échappés d'installations aquacoles représentaient de 33 p. 100 à 90 p. 100 du nombre total de poissons dénombrés à la passe à poisson.

Rivière Magaguadavic (ZPS 23)

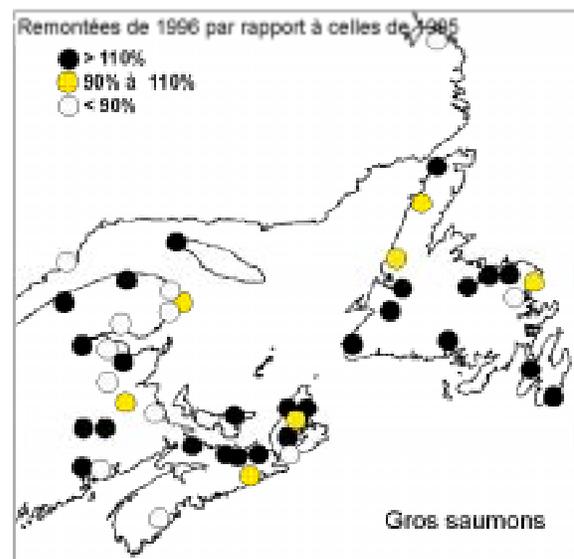
Année	Uni-ber-marin	Prop. de p. aqua.	Pluri-ber-marin	Prop. de p. aqua.	Total	Prop. de p. aqua.
1983	303	-	637	-	940	-
1984	249	-	534	-	783	-
1985	169	-	466	-	635	-
1988	291	-	398	-	689	-
1992	238	0,35	201	0,31	439	0,33
1993	208	0,46	177	0,29	385	0,38
1994	1 064	0,94	228	0,73	1 292	0,90
1995	540	0,90	198	0,85	738	0,89
1996	195	0,89	68	0,29	263	0,74

Les poissons échappés d'installations aquacoles représentaient, respectivement, 54 p. 100, 22 p. 100 et 13 p. 100 de la remontée totale de saumons de la rivière Ste-Croix de 1994 à 1996.

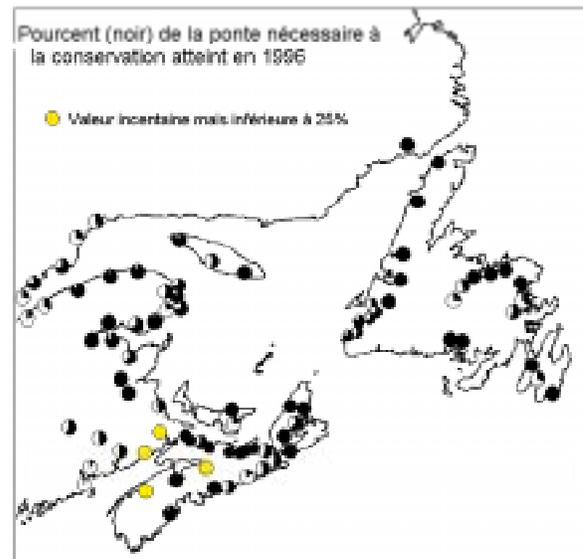
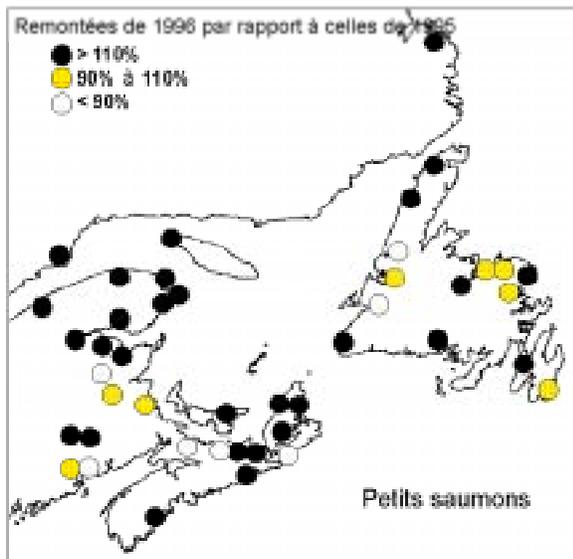
Remontées et échappées en 1996

Des 85 stocks de saumons pour lesquels les remontées ont été déterminées en 1996, on

trouve des données comparables pour 45 de ces stocks en 1995. Les remontées de gros saumons de 1996 ont été plus importantes que celles de 1995 dans l'ensemble des rivières de l'est du Canada, mais certaines exceptions doivent être signalées : les rivières de la Gaspésie au Québec (Q1 et Q2), du sud-est du Nouveau-Brunswick (ZPS 16) et de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse (ZPS 19 à 21).



Les remontées de petits saumons de 1996 du Québec et de la Nouvelle-Écosse sont plus importantes que celles de 1995. Les remontées des rivières de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont été variables.

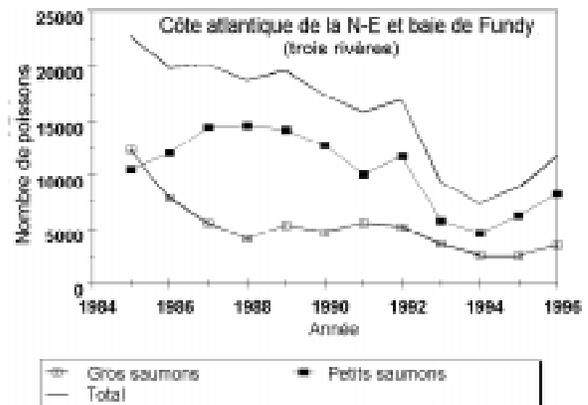
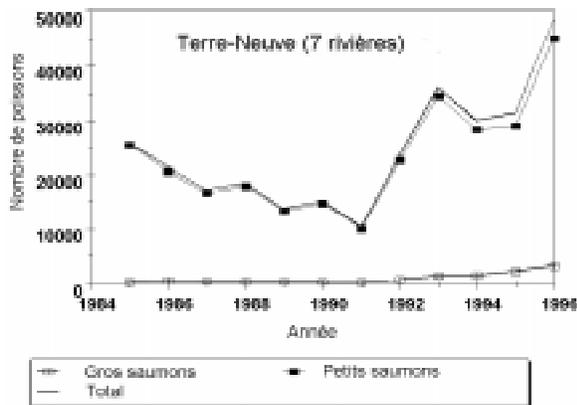


La **ponte** a été égale ou supérieure aux besoins de conservation pour 32 des 85 rivières évaluées et inférieure à 50 p. 100 des besoins dans 22 autres rivières. D'importants déficits de ponte ont été notés pour la baie de Fundy et la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse où 10 des 20 rivières évaluées ont obtenu une ponte inférieure à 50 p. 100 des besoins de conservation. La ponte n'a excédé les besoins de conservation dans aucune des rivières de la baie St-George de Terre-Neuve (ZPS 13). Plusieurs autres rivières de Terre-Neuve et du Québec où la ponte est insuffisante font l'objet de programmes de colonisation grâce auxquels les saumons ont eu accès, ces dernières années, à des habitats antérieurement inaccessibles.

Tendances des remontées, des échappées et de la production

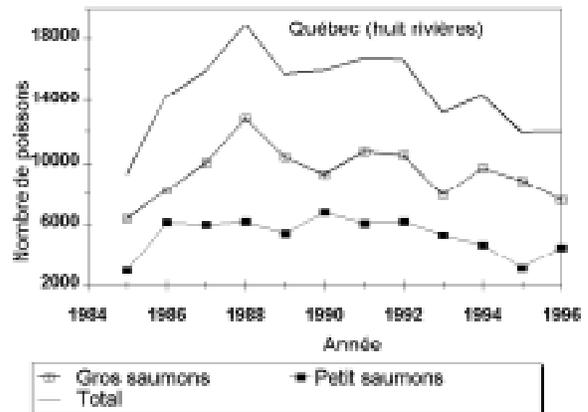
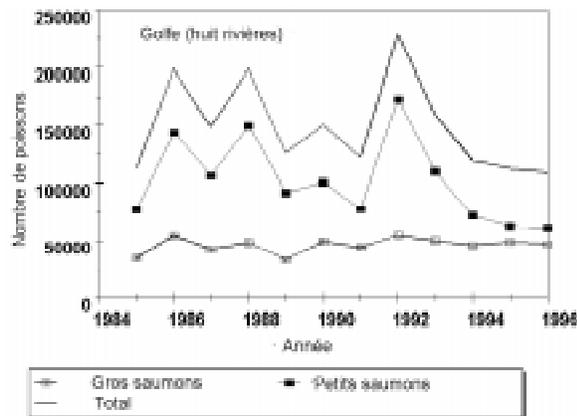
Nous disposons de la valeur des remontées annuelles de saumons par groupe de taille pour 26 rivières du Canada atlantique depuis 1985. Ces valeurs ne tiennent pas compte de la récolte des pêches commerciales de Terre-Neuve, du Labrador et du Groenland et, pour certaines rivières, elles comprennent aussi les remontées des poissons de pisciculture. Les années de remontée maximale différaient aussi entre les régions de l'est du Canada. Si l'on fait exception de Terre-Neuve, les remontées de la période du moratoire de la pêche commerciale de Terre-Neuve (1992 à 1996) sont plus faibles dans toutes les régions que celles de la période de 1986 à 1988 pendant laquelle les pêches commerciales de Terre-Neuve, du Labrador et du Groenland récoltaient des saumons ayant le continent pour origine.

Comparativement aux faibles valeurs notées de 1989 à 1991, les remontées totales de sept rivières de Terre-Neuve ont plus que doublé depuis 1993.



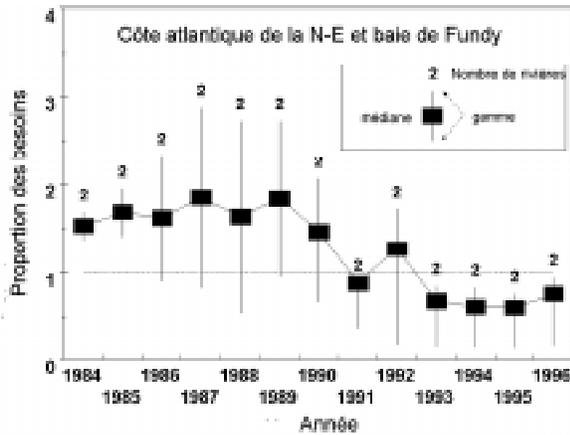
Les remontées de petits saumons de huit rivières du Golfe (N.-B., N.-É. et Î.-P.-É.) présentaient des fluctuations annuelles, mais leur valeur a diminué de 1994 et 1996 et se situent aux niveaux les plus faibles notés depuis 1985. Les remontées de gros saumons n'ont pas fluctué si fortement et ont plafonné à 45 000 poissons environ.

Les remontées de huit rivières du Québec en 1996 étaient les troisième plus faibles depuis 1985 et celles des gros saumons ont diminué par rapport à l'année de remontée maximale de 1988.

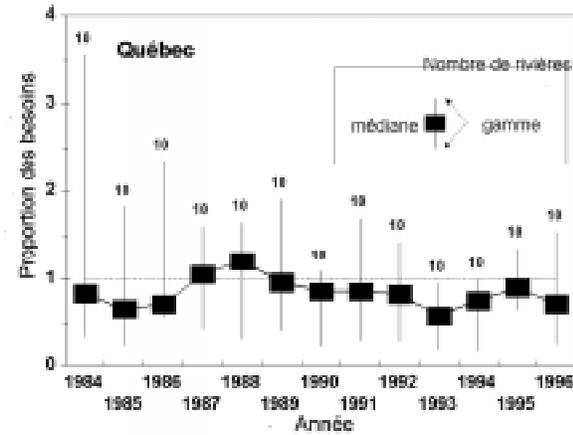


Les remontées de gros et de petits saumons des rivières de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse et de la baie de Fundy ont augmenté de 1994 à 1996 mais demeurent bien en deçà des valeurs obtenues au cours des années 1980.

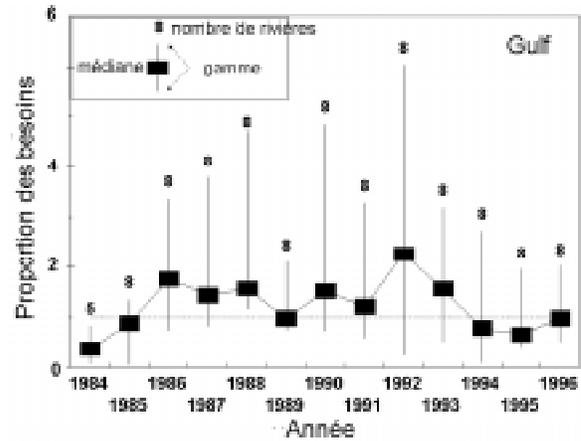
Le rapport entre les **échappées** et les besoins de conservation ont augmenté dans certaines zones du Canada atlantique, mais diminué dans d'autres. La ponte dans deux rivières de la baie de Fundy et de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse a diminué de façon très importante, notamment depuis 1991.



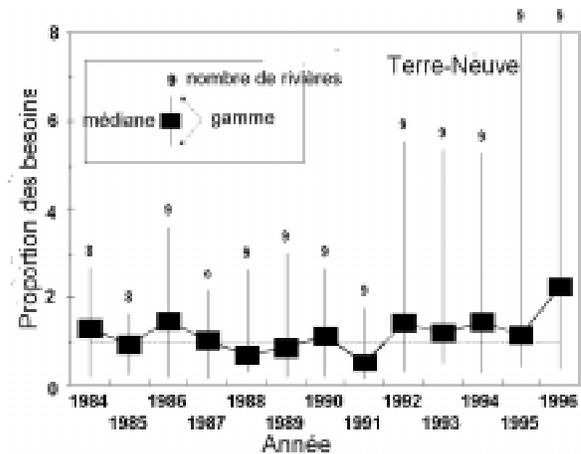
En ce qui a trait aux rivières du Québec, la ponte a diminué de façon continue par rapport à sa valeur médiane maximale de 1988, bien que l'on note un certain rétablissement pour 1995.



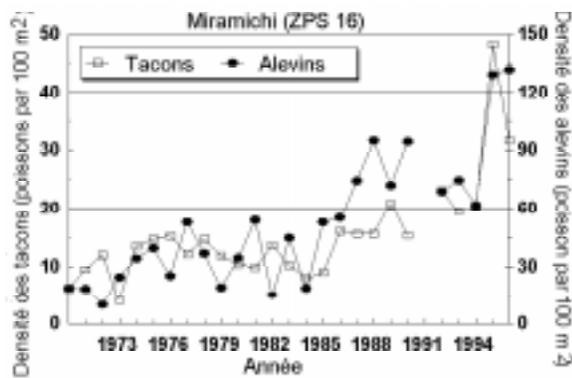
Les huit rivières du sud du Golfe sont celles qui ont, de façon la plus constante, atteint ou dépassé leurs besoins de conservation, mais la ponte médiane a été inférieure aux besoins de conservation au cours des trois dernières années.



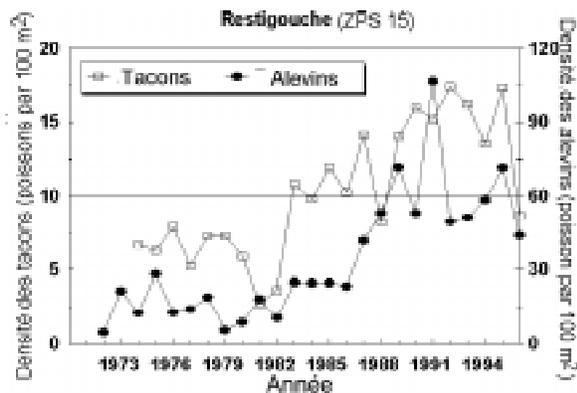
Les rivières de Terre-Neuve sont celles où l'on a noté la plus grande amélioration de la proportion dans laquelle les besoins de conservation ont été atteints. Cela s'explique directement par le moratoire imposé à la pêche commerciale du saumon et du poisson de fond en 1992.



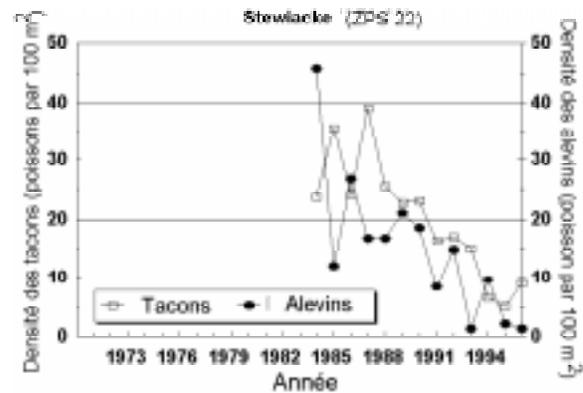
La densité des **juvéniles** fait l'objet d'un contrôle annuel depuis 1971 dans les rivières Miramichi (ZPS 16) et Restigouche (ZPS 15). Dans ces rivières, la densité des jeunes de l'année (alevins) et des tacons (juvéniles d'au moins un an) s'est accrue depuis 1985 suite à une augmentation de l'échappée des géniteurs. En 1996, la densité des alevins est demeurée élevée dans la Miramichi mais celle des tacons a diminué.



La densité des alevins et des tacons a diminué en 1996 dans la rivière Restigouche. Les déclinés notés dans ces deux rivières pourraient être attribuables aux conditions d'hivernage de 1995-1996.



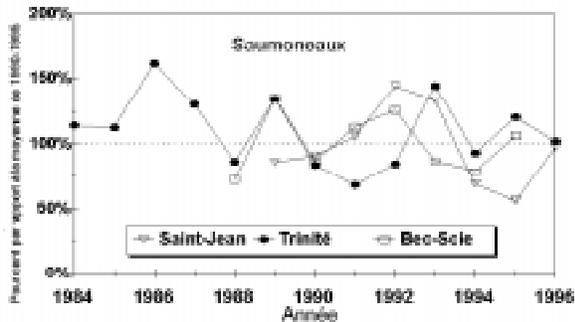
Des densités élevées de juvéniles ont aussi été signalées dans des rivières de la Nouvelle-Écosse se déversant dans le golfe du Saint-Laurent (ZPS 18) et dans plusieurs cours d'eau de l'île du Cap-Breton (ZPS 19). Tel n'était pas le cas dans une rivière du fond de la baie de Fundy (Stewiacke; ZPS 22) où ces densités diminuent depuis 1984 suite à une baisse de l'échappée de géniteurs. La densité des alevins en 1996, qui constitue un indice de l'échappée des géniteurs en 1995, était la plus faible de la série chronologique.



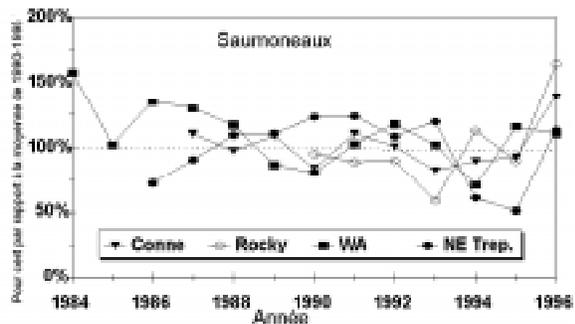
Le dénombrement des saumoneaux constitue une mesure directe de la production de l'habitat d'eau douce. La production annuelle de saumoneaux est très variable; dans les tributaires, elle peut varier par un facteur de cinq, mais elle a généralement varié d'un facteur de deux dans l'ensemble des rivières.

Le nombre de saumoneaux sauvages quittant les rivières est fonction de l'importance de la ponte corrigée par le taux de survie variable de chacun des stades biologiques des juvéniles. La production au sein des réseaux hydrographiques n'est pas non plus nécessairement synchronisée et il est impossible de calculer le nombre total de saumoneaux qui quittent les rivières du Canada atlantique au cours d'une année donnée.

Dans les rivières du Québec, où la production de saumoneaux a été contrôlée, la production de 1996 était semblable à la moyenne de la période 1990 à 1995.



À Terre-Neuve, la production de saumoneaux a augmenté dans trois rivières des côtes sud et sud-est. La production de saumoneaux du ruisseau Western Arm (WA) a été semblable à la moyenne des années antérieures.

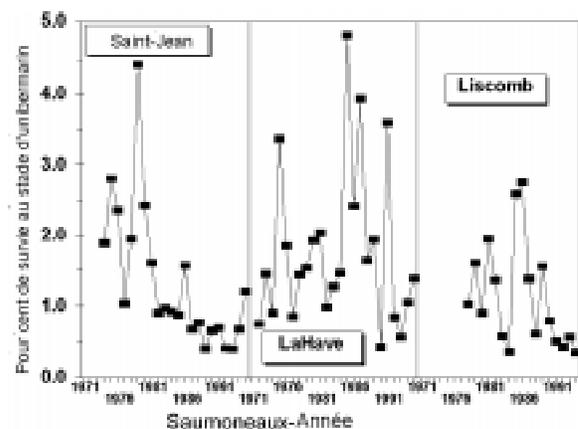


À l'exception des rivières des côtes est et sud de la Nouvelle-Écosse (ZPS 20 et 21) qui ont subi les effets des précipitations acides et des rivières de la baie de Fundy (ZPS 22 et 23), la production en eau douce des rivières contrôlées du Canada atlantique s'est accrue ou est demeurée constante à un niveau élevé depuis 1985.

Le dénombrement des saumoneaux et des remontées de saumons adultes permet d'estimer la **survie en mer**. L'examen des tendances en fonction du temps donne un aperçu de l'incidence des modifications apportées aux mesures de gestion ou d'autres facteurs qui peuvent influencer sur la production de saumons. Nous disposons de renseignements pour 12 rivières du Canada atlantique ayant fait l'objet de

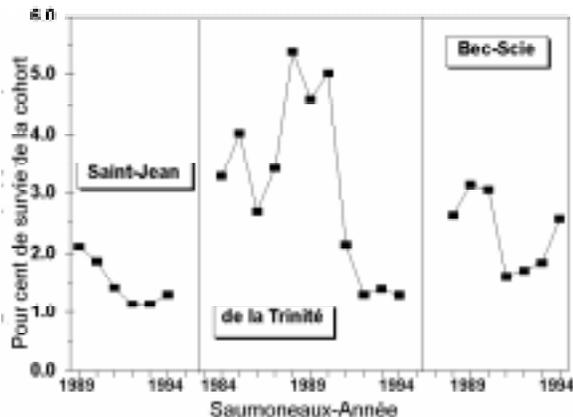
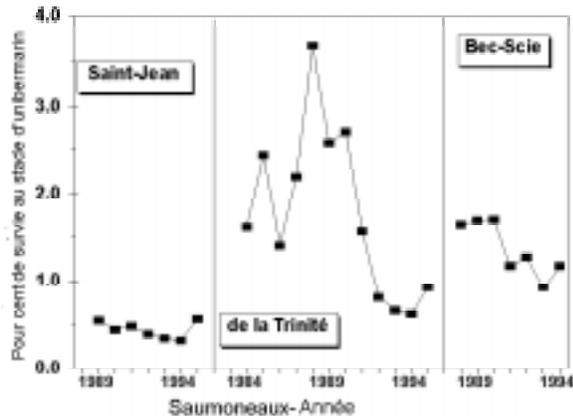
dénombrements de saumoneaux et d'adultes : quatre abritent des stocks de pisciculture et huit des populations sauvages. Les populations pour lesquelles des données étaient disponibles sont celles de la rivière Saint-Jean (ZPS 23, baie de Fundy), dans le sud, et la rivière LaHave (ZPS 21) et la rivière Liscomb (ZPS 20), le long de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse, la rivière Saint-Jean (Q2) dans la région de Gaspé, la rivière Trinité et la rivière aux Rochers (Q7) sur la côte nord du Québec et la rivière Bec-Scie (Q10) sur l'île d'Anticosti, de même que d'autres populations du sud (ZPS 9 et 11), de l'est et du nord de Terre-Neuve (ZPS 4 et 14).

De façon générale, la survie des stocks de pisciculture est inférieure et plus variable que celle des stocks sauvages. La survie des remontées d'unibermarins de pisciculture des rivières Saint-Jean et LaHave s'est accrue par rapport aux dernières années. Celle de la rivière Liscomb est la plus faible jamais notée.

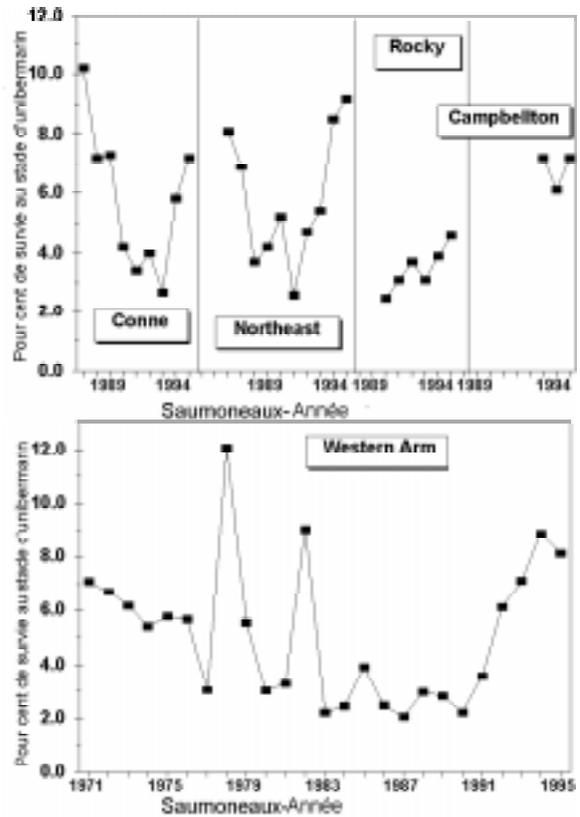


Le seul stock de pisciculture du Québec (anse à la Barbe) présentait aussi une tendance à la baisse (série chronologique plus courte) et de très faibles taux de survie des saumoneaux (< 1,0 %) atteignant les stades d'unibermarins et de dibermarins.

En ce qui a trait aux stocks sauvages du Québec, la survie en mer a diminué par rapport aux valeurs maximales de la migration des saumoneaux de 1989, mais l'on note une légère amélioration de la survie en mer des saumoneaux en migration de 1995.



La survie des saumoneaux en migration de 1995 s'est améliorée pour tous les stocks de Terre-Neuve et a atteint les niveaux observés antérieurement. Étant donné que les taux de survie historiques (avant 1992) sont ceux notés dans la rivière après la pêche commerciale, les taux de survie des dernières années, bien qu'accrus, n'en sont pas moins désastreux.



La survie en mer des populations de saumons de l'est du Canada ne s'est pas améliorée autant qu'on pouvait le prévoir étant donné l'importante réduction de l'exploitation en mer notée au cours des dernières années.

Considérations environnementales

Les conditions du milieu des eaux douces influent sur le moment où les saumons peuvent faire l'objet de la pêche et sur leur vulnérabilité à cette dernière. En 1996, les débits ont été supérieurs à la normale, tant en hiver qu'en été, et il n'y a pas eu de période d'étiage important. Cela fait contraste avec 1995 où les débits d'été ont été exceptionnellement faibles. Les températures élevées de l'eau de 1996 n'ont pas été aussi extrêmes qu'au cours des deux années antérieures. Les débits supérieurs à la normale et les températures de l'eau inférieures ont permis une excellente pêche à la ligne dans les zones où elle était autorisée.

Les rivières des côtes sud et est de la Nouvelle-Écosse (ZPS 20 et 21) demeurent vulnérables aux précipitations acides. Les populations de saumon atlantique sont jugées disparues de 14 rivières et il en reste des reliquats dans 19 autres, cela à cause d'une détérioration de la qualité de l'eau par acidification.

Les conditions prévalant en mer en 1995-1996 devraient avoir nui aux petits saumons revenant aux frayères en 1996 tandis que les conditions notées en 1994-1995 et 1995-1996 devraient avoir nui aux stocks de gros saumons. Les données limitées disponibles pour la couche de surface portent à croire que les eaux de la mer du Labrador, notamment celles des plateaux du Labrador et du nord de Terre-Neuve, étaient généralement froides en 1995, mais plus chaudes qu'en 1994. Des températures semblables ont persisté dans la partie nord-est du plateau néo-écossais ainsi que le long de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse.

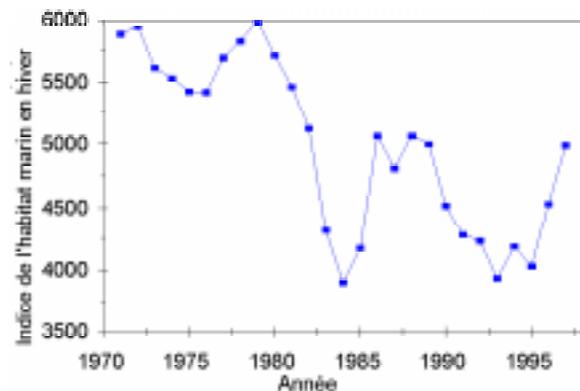
Les conditions de la mer en 1996 ont été plus tempérées que celles des années antérieures (1990 à 1995). En hiver, la couverture de glace a été moindre que sa valeur médiane et les glaces ont retraité plus tôt au printemps de 1996 comparativement aux années précédentes. Ce dernier phénomène peut expliquer en partie le début plus hâtif de la remontée des saumons dans la plupart des zones de l'est du Canada.

Des analyses récentes ont montré l'existence d'une corrélation significative entre la production estimée de saumons unibermarins de l'Amérique du Nord et un indice de l'habitat marin dans le nord-ouest de l'Atlantique. Cet indice a été utilisé pour prévoir l'abondance avant la pêche au Groenland des saumons unibermarins en maturation devant revenir en Amérique du

Nord sous la forme de géniteurs d'ibermarins au cours de l'année suivante.

Des corrélations significatives entre cet indice de l'habitat et les taux de remontée de saumoneaux de pisciculture dans la rivière Saint-Jean et les taux de survie des saumoneaux de la rivière Conne portent à croire que le refroidissement des eaux marines peut nuire à la survie naturelle en mer. Cet indice de l'habitat ne présente pas de corrélation pour tous les stocks de saumons de l'Atlantique mais semble être un facteur de prévision utile des remontées de saumoneaux de pisciculture dans la rivière Saint-Jean et les rivières de la côte Atlantique de la Nouvelle-Écosse.

La valeur de l'indice de l'habitat de janvier à mars s'est accrue en 1996 et 1997 pour atteindre des niveaux semblables à ceux notés à la fin des années 1980.

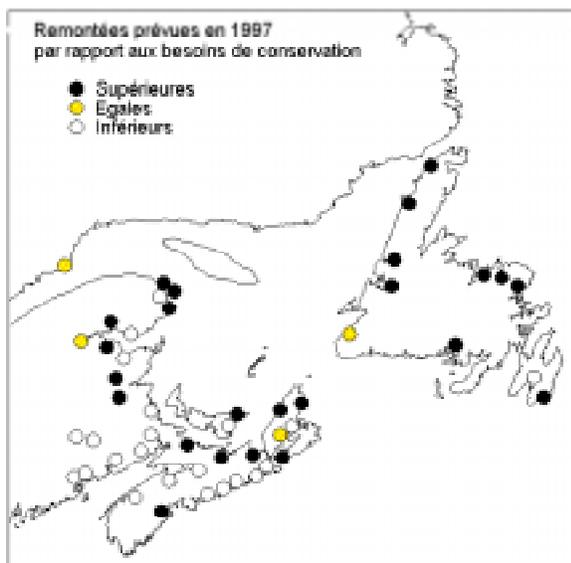


Aperçu

À court terme

Les valeurs prévues des remontées de 1997 sont déterminées à l'aide de diverses méthodes : utilisation des remontées moyennes des cinq années antérieures; modèles de prévision reposant sur les remontées de petits saumons de l'année en cours pour la prévision des remontées de

gros saumons de l'année suivante; et relations stock-recrutement et tendances des taux de survie des juvéniles et des saumoneaux de pisciculture combinés aux niveaux d'ensemencement des années antérieures. Le rendement de ces méthodes est variable. La description des prévisions pour 1997 se limite à décrire les remontées totales de saumons (petits et gros) comme étant inférieures, égales ou supérieures aux besoins de la ponte assurant la conservation dans la rivière.



Les remontées des rivières de la baie de Fundy et de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse devaient être insuffisantes en 1997. Celles des rivières du golfe du Saint-Laurent et de la majorité de celles de Terre-Neuve devaient être égales ou supérieures aux besoins de conservation. La plupart des rivières où la ponte récente a été insuffisante devrait aussi souffrir de remontées insuffisantes en 1997.

Les températures océaniques plus froides près des côtes et dans la mer du Labrador nuisent à la survie en mer des saumons dans l'est du Canada. Les conditions environnementales tendent à être autocorrélées et la tendance à la hausse de la

température des eaux notée de 1994 à 1996 pourrait indiquer un retour à des conditions marines tempérées favorables à la production de saumon.

À long terme

Les prévisions à long terme concernant les stocks de saumon atlantique de l'est du Canada peuvent être présentées par région géographique. Dans le sud du golfe du Saint-Laurent, l'abondance des saumons sauvages est, au mieux, moyenne si on la compare aux valeurs antérieures ou prévues. L'abondance des juvéniles dans les rivières varie de moyenne à élevée et tend généralement à s'accroître avec le temps. Elle est élevée dans les rivières pour deux raisons : 1) on trouve une proportion élevée de gros saumons au sein des remontées (production de grandes quantités d'œufs) et 2) une grande partie de la remontée s'effectue tard dans la saison et n'est pas aussi fortement exploitée que la remontée plus hâtive. Jusqu'à maintenant, des niveaux d'abondance élevés de juvéniles n'ont pas donné lieu à d'importantes remontées d'adultes. L'environnement océanique semble être un facteur important du faible taux de survie en mer du saumon atlantique dans l'est du Canada car les remontées des rivières ne se sont pas accrues de façon marquée suite à la fermeture des pêches de Terre-Neuve et à la réduction de celles du Labrador et du Groenland. L'abondance du saumon devrait dépasser les valeurs actuelles lorsque la survie en mer s'améliorera.

La plus grande partie des stocks de saumon atlantique de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse et de la baie de Fundy ne devrait pas s'améliorer de façon appréciable au cours des cinq prochaines années. L'abondance des saumons adultes sauvages et des juvéniles est généralement faible et à la baisse. Quant aux stocks du fond de la Baie

de Fundy, la plus importante contrainte est celle de la survie en mer. On ne prévoit pas, dans un avenir proche, que les remontées de saumons adultes sauvages correspondent aux besoins de conservation. Les saumons d'origine piscicole pourront donner lieu à des remontées qui approcheront ou même atteindront les niveaux de conservation, mais le maintien à long terme de cette initiative apparaît incertain (tant du point de vue de la logistique que de la biologie). Les populations de saumon de cette région subissent aussi les effets de diverses activités industrielles : pluies acides, obstacles au passage des poissons (vers l'amont ou l'aval), pratiques d'utilisation de l'eau (réglementation des débits non synchrones avec les déplacements saisonniers des poissons) et poissons s'étant échappés d'installations aquacoles.

Les perspectives à long terme des stocks de saumons de Terre-Neuve se sont améliorées dans toutes les zones, sauf celle de la baie Saint-George (ZPS 13). On n'a noté pour cette zone aucune amélioration importante des échappées en dépit du moratoire imposé à la pêche commerciale. L'état du stock du Labrador est mal connu, mais les meilleurs indices portent à croire à une amélioration des échappées de géniteurs au cours des deux dernières années. Les remontées et les échappées de gros saumons continuent d'être inférieures au niveau de conservation et ce groupe de taille continue de subir les pressions des pêches commerciales du Labrador et du Groenland.

De façon générale, les stocks de la région du Québec se maintiennent, mais à des niveaux inférieurs à ceux prévus. Les stocks, surtout composés de gros saumons, de la région de Gaspé et de la Côte-Nord continuent de subir les effets à la baisse du faible taux de survie en mer en plus de ceux des pêches récréatives locales, des pêches autochtones

et des pêches d'interception du Groenland et, dans une certaine mesure, du Labrador. Plusieurs rivières font l'objet de réhabilitation et des habitats antérieurement inaccessibles sont modifiés pour permettre le passage des poissons.

Considérations en matière de gestion

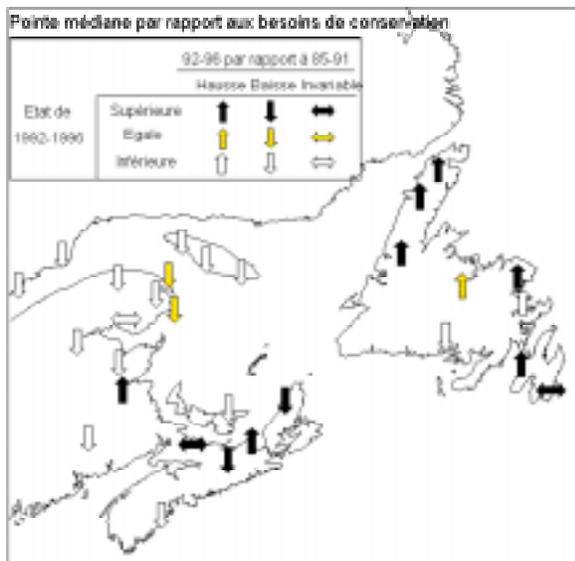
Une approche de gestion prudente est conseillée pour la plupart des stocks de saumon atlantique de l'est du Canada. Une telle approche tient compte de l'incertitude relative des pratiques d'évaluation et de gestion. En vertu de cette approche, il ne devrait y avoir aucune augmentation, mais plutôt une réduction, du niveau d'exploitation afin de minimiser le risque de ne pas satisfaire aux besoins de conservation.

La fermeture des pêches commerciales des maritimes en 1985 et le report de l'ouverture des pêches de Terre-Neuve et du Labrador ont donné lieu à une augmentation appréciable des remontées de petits et de gros saumons. Cette réduction de l'exploitation commerciale de même que la réduction de la mortalité en rivière découlant de l'obligation de pratiquer une pêche récréative par capture et remise à l'eau des gros saumons dans plusieurs zones de l'est du Canada ont donné lieu à une augmentation de la ponte et de l'abondance des juvéniles. Dans certaines zones, notamment dans la baie de Fundy, il n'y a pas eu d'augmentation des échappées et les remontées de ces rivières sont maintenant inférieures à celles de la période d'avant 1985. Des saumons matures provenant d'installations aquacoles continuent de remonter les rivières voisines des zones de production. Il s'avère urgent de procéder à une évaluation plus complète de l'incidence de ces saumons sur les stocks de saumons

sauvages, cela dans le contexte d'une plus grande abondance de ces poissons d'origine aquacole et de l'état d'appauvrissement de certains stocks sauvages.

Les effets les plus notables du moratoire de la pêche commerciale de Terre-Neuve imposé en 1992 et maintenu jusqu'en 1996 ont été notés pour les échappées des rivières des côtes nord-est et nord-ouest de Terre-Neuve.

Certaines zones de Terre-Neuve (ZPS 11 à 13) pour lesquelles on a noté très peu ou aucune amélioration des échappées pendant les années du moratoire sont des zones à stocks à remontée hâtive ou des zones où l'exploitation de ces stocks avait déjà été réduite par la fermeture de la pêche au filet dérivant de Port-aux-Basques en 1971, la fermeture de la pêche dans la ZPS 12 en 1984 et le report de l'ouverture de la pêche commerciale en 1978 et 1985.



La ponte dans bon nombre de rivières du Québec et des Maritimes a été supérieure à celle des années précédant le moratoire (1985 à 1991). La ponte médiane pendant les années du moratoire dans les rivières du

Québec est généralement inférieure aux besoins de conservation et a même diminué.

De façon générale, la proportion de gros saumons dans les remontées pendant la période du moratoire a été plus élevée qu'au cours de la période 1986 à 1991. Les remontées de petits et de gros saumons se sont généralement améliorées au cours des cinq dernières années à Terre-Neuve et des remontées accrues ont été signalées à diverses installations de contrôle avant l'instauration du moratoire. En l'absence du moratoire, pendant la période de 1992 à 1996, un grand nombre de stocks de saumons atlantique aurait fait l'objet d'une surexploitation sévère.

L'impossibilité pour la pêche commerciale du Labrador d'atteindre encore une fois, en 1996, son quota réduit montre que l'abondance des gros saumons demeure faible. Par conséquent, l'exploitation des stocks du Labrador, plus particulièrement la composante de gros saumons qui contribue de façon appréciable à la ponte, devrait être aussi faible que possible.

À quelques exceptions près, des niveaux d'exploitation semblables à ceux de 1996 ne devraient pas avoir pour effet de réduire les échappées en deçà des besoins de conservation dans les rivières du sud du golfe du Saint-Laurent, notamment parce que le taux d'exploitation des gros saumons y est très faible. Il est conseillé d'appliquer une approche de gestion prudente à la rivière Restigouche où les gros saumons font l'objet d'une exploitation plus importante de la part des pêcheurs autochtones et récréatifs.

L'abondance générale du saumon atlantique dans l'est du Canada au cours des années 1990 a été inférieure à celle des années 1980. Divers facteurs ont été avancés pour expliquer cette baisse d'abondance,

notamment des effets environnementaux (faible survie en mer) et la surexploitation par les pêches. La plupart des pêches d'interception du saumon ont été fermées et l'on a ainsi pu mettre l'accent sur les pêches au point d'arrivée dont la gestion est faite rivière par rivière. Cette gestion au point d'arrivée est celle qui offre la plus grande souplesse quand vient le temps d'assurer que la ponte de chaque rivière ne soit pas inférieure au niveau de conservation établi. Elle s'avère aussi la plus souple pour le choix des options d'utilisation de la ressource en vue d'en maximiser les avantages tout en respectant les principes de conservation.

Pour renseignements

Contactez:

Bruce Atkinson, Directeur
Direction des Sciences
Région de Terre-Neuve
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 5667
St. John (T.-N.)
A1C 5X1

John S. Loch, Directeur
Direction des Sciences
Région des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006
Dartmouth (N.-É.)
B2Y 4A2

R. Chatelain, Directeur
Ministère de l'Environnement et de la Faune
150, boul. René-Lévesque Est
Québec (Qué.)
G1R 4Y1

Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks
Ministère des Pêches et des Océans
200, rue Kent, poste 12032
Ottawa (Ont.)
K1A 0E6

Références

SCES 1997. Saumon atlantique - Région des Maritimes : Vue d'ensemble. Rapport sur l'état des stocks MPO D3-14.

SCES 1997. Atlantic Salmon Stock Status Report Newfoundland and Labrador. Rapport sur l'état des stocks MPO D2-01.

Groleau, C. et D. Deschamps. 1997. Répertoire des données de l'exploitation du saumon au Québec, 1984-1996.

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
Direction de la faune et des habitats, Service de la faune aquatique,
Québec. 147 p. (ISBN : 2-550-31525-1).

Le présent rapport peut être obtenu de :

Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks
Ministère des Pêches et des Océans
200, rue Kent, poste 12032
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6
Téléphone : (613) 993-0029
Télécopieur : (613) 954-0807
Courrier élec: csas@dfo-mpo.gc.ca

The English version is also available at the above address.

Le présent document peut aussi être consulté sur notre site Internet :
<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>